



## Grève et mobilisation du 7 décembre Discours général et appel à la mobilisation

Chers camarades, chers collègues !

Nous voici, ce 7 décembre 2021, réunis pour une nouvelle mobilisation, afin de revendiquer ce qui pourtant paraît logique et décent : La revalorisation de nos salaires, la reconnaissance de notre travail, de nos métiers, de meilleures conditions de travail. Pour nous, pour les personnes que nous accompagnons.

Depuis des années, les salaires ne bougent pas. Enfin, si pardon... Deux centimes il y a peu, avec effet rétroactif. Quelle générosité ! Mais voilà, ces deux centimes ne suffisent pas. Car depuis toutes ces années inflationnistes, nous avons perdu près de 30% de notre pouvoir d'achat ! 30% ! Ça veut dire qu'aujourd'hui, un salarié qui touche 1400€ nets devrait en réalité gagner 1700€ net ! Tiens, pile poil les 300€ nets de revalorisation salariale que la CGT revendique depuis si longtemps ! Le hasard fait bien les choses...

Depuis des années, les moyens de prise en charge sont en berne. Ces moyens sont toujours plus « mis en commun », rationalisés, si vous préférez. Untel qui part à la retraite n'est pas remplacé. Un autre qui est en maladie longue durée ne le sera que partiellement. Un poste vacant par ici, un par là. Puis, un autre collègue va intervenir sur deux services, dont le nouveau, tu sais, cette super plateforme innovante, où on va diagnostiquer et orienter ?! Bon, pour la prise en charge on verra plus tard, le libéral fera bien l'affaire en attendant. Et puis le gosse qu'on prenait en charge avant, bon... Lui aussi, on va l'orienter vers le libéral. Après tout, il ne rentre plus dans les cases, c'est comme ça...

Et puis, dans la protection de l'enfance, idem. Nos camarades nous en parleront plus précisément tout à l'heure, mais voilà, on accueille dans des conditions parfois effarantes. On ne donne pas non plus les moyens aux professionnels de bien accompagner les jeunes. Les assistants familiaux sont payés au lance pierre avec si peu de moyens alloués. Vous pensez bien, il faut faire 1% d'économie. Alors on vous dira que ce n'est rien. Mais enfin, 1% sur des millions, ça fait des dizaines de milliers d'euros qui manquent à la fin ! Et puis l'Etat se défile là aussi ! La Protection de l'Enfance devrait être une prérogative régaliennne, mais elle est confiée aux départements, créant ainsi une disparité et une inégalité des chances sur le territoire, ce qui est contraire à la conception même, éthique et légale, de la protection de l'enfance.

En attendant, l'activité a baissé durant le Covid, les financements ont été maintenus, et toutes les associations du privé non lucratif, du secteur social et médicosocial, ont eu des excédents record ! Ça se chiffre parfois en millions ! Alors, les moyens, ils ne sont pas finançables ?!

Mais les employeurs vous le diront, ce n'est pas leur faute ! Mais non ! Ils sont empêchés par les directives qui viennent d'en haut ! Ce sont les décideurs qui décident

! Donc, les employeurs, même si on se demande à qui ils servent alors, finalement, on ne peut pas leur en vouloir... Et puis les conventions sont obsolètes et trop lourdes pour des associations comme les leurs !

Eh oui, nous voilà au point d'orgue de cette machination. Les employeurs, hypocrites, qui appellent les salariés à se mobiliser auprès d'eux pour réclamer l'application du Ségur pour tous, seulement dans le champ du handicap, bien entendu... Hypocrites car est-ce vraiment pour les salariés qu'ils se mobilisent ou pour leur pomme ? Tellement sont-ils acculés face à une situation morbide où le manque de personnel est criant, personne ne veut plus bosser pour si peu ! Ils ont tellement tiré sur la corde que ça y est, ils font maintenant appel aux salariés ! On leur paie leur mobilisation ! On leur paie le déplacement ! Pour un beau 30 novembre, paraît-il...

Et aux côtés bien sûr de la CFDT. Une belle photo de famille ! Oui c'est à se demander si ce syndicat est encore un syndicat de salariés... ou pas...

Mais il n'est pas question ici d'incriminer les salariés qui se sont mobilisés. Il est essentiel que chacun d'entre nous se mobilise. Prenne conscience que c'est ici et maintenant que ça se joue. Nous dénonçons ces actions qui cherchent à fourvoyer les salariés et les diviser, à les détourner du combat qui les concerne réellement, nous concerne tous !

Car ce ne sont pas les employeurs qui se battent pour les salariés, ce sont les syndicats des salariés et les salariés eux-mêmes ! Ce ne sont pas les employeurs qui cherchent à améliorer nos conditions salariales et de travail ! Ce ne sont pas les employeurs qui vont défendre nos revendications ! Ça se saurait. Nous serions d'ailleurs tous payés pour notre mobilisation de ce jour et ils seraient avec nous.

Et puis, il est si facile pour des syndicats de s'insurger contre l'application inégale de cette mesure, sans aucune garantie de financement et sous contrepartie de la casse de nos conventions lorsque que ce sont ces syndicats eux-mêmes qui ont signé le « Ségur » au rabais !

Une belle photo de famille disais-je. Car oui, les employeurs, ne l'oublions pas, sont adhérents à NEXEM. Vous savez, cette organisation patronale qui cherche à casser nos conventions collectives. Projet pour lequel la CFDT ne s'est pas opposée et est même signataire ! Là aussi, le hasard fait bien les choses non ?

Car oui, pendant que ces deux-là nous font croire qu'ils se battent pour nos salaires, ils travaillent en sous-main depuis des années pour nous déposséder de nos conquises ! Nos conquises, que nous avons obtenus et sauvegardés batailles après batailles ; mais si nous ne nous unissons pas pour les sauvegarder, alors ils seront perdus. Vous comprendrez alors que ces conquises, ils ne sont jamais acquis. Il ne faut jamais l'oublier.

Depuis plus de 10 ans, les organisations syndicales d'employeurs de la BASS (Branche Associative Sanitaire, Sociale et médico-sociale à but non lucratif) s'inscrivent dans les politiques d'austérité mise en œuvre par les gouvernements successifs au pouvoir. Pour ce faire, ils n'ont eu de cesse de mettre en œuvre des stratégies visant à remettre en cause les conventions collectives du secteur.

En 2008, la mobilisation massive des salarié.es avait mis en échec leur projet de refonte de la CCNT 66.

En 2017, NEXEM, syndicat patronal a vu le jour avec un objectif prioritaire : répondre aux injonctions du gouvernement et du ministère du travail, pour la mise en œuvre de la fusion de la CCNT du 15 mars 1966 avec la CCNT du 1er mars 1979 (des médecins spécialistes en 2019), puis en août 2021 avec les accords CHRS. Avec comme finalité s'organiser en une interbranche la plus large possible afin de substituer aux conventions collectives existantes, une convention collective unique et étendue (CCUE) pour la BASS, de bas niveau bien entendu.

En conséquence, voilà nombre d'années que les organisations syndicales d'employeurs, NEXEM en tête, refusent de négocier de réelles avancées conventionnelles, que ce soit en matière salariale ou de conditions de travail.

En 2019, les organisations syndicales d'employeurs de la BASS se sont organisées et regroupées en une confédération des employeurs, aujourd'hui nommée AXESS, regroupant NEXEM (organisation employeur des CCNT de 1966, de 1979 et des accords des CHRS), la FEHAP (organisation employeur de la CCNT de 1951), la Croix-Rouge Française et UNICANCER (CLCC).

En octobre dernier, NEXEM (330 000 salarié.es) et la FEHAP (270.000 salarié.es) ont annoncé leur fusion pour début 2022 !

C'est une nouvelle donne qui concrétise leur intention d'un projet de Convention collective unique et étendue à l'ensemble des établissements privés non lucratifs de la santé et de l'action sociale, qui se substituerait aux conventions actuelles.

La conséquence aujourd'hui est sans appel : NEXEM confirme qu'ils ne sont plus représentatifs dans la Branche suite à la dernière mesure de représentativité et que c'est AXESS qui devient seule représentative et donc, habilitée à négocier et signer tout accord. Par communiqué de presse, les organisations employeurs annoncent le démarrage de la négociation de leur projet de CCUE dès début 2022, à l'issue de leur assemblée générale de janvier où sera officialisée la fusion FEHAP/NEXEM.

Toutes ces stratégies sont en adéquation avec le projet gouvernemental depuis 2015, de restructuration des branches professionnelles (de 700 branches à une centaine) qui induit de fait la fusion et la refonte des conventions collectives de chaque branche, tous secteurs confondus.

Quel que soit son périmètre, le projet patronal et gouvernemental est de revoir à la baisse nos acquis conventionnels afin de maîtriser les enveloppes budgétaires, voire faire des économies, au détriment des salariés, malgré l'augmentation des besoins la population. Comme si cela n'était pas déjà le cas, comme nous l'avons démontré tout à l'heure.

Nos employeurs sont donc plus que jamais déterminés à aller très vite, avec l'appui du Ministère du travail.

Nous n'en sommes plus à faire état d'une menace pesant sur nos conventions collectives, mais bien à alerter sur l'attaque programmée et assumée par nos employeurs, de nos conventions collectives de la BASS au profit d'une CCUE de bas niveau puisque celle-ci se négociera sans aucun moyens supplémentaires !

Les échéances se précipitent et ce début d'année 2022 sera décisif sur le devenir de nos conventions collectives ! Après des années d'alerte, NOUS Y SOMMES DONC : La CCNT 66/79/CHRS et la CCNT 51 sont ouvertement déclarées CONVENTIONS EN VOIE DE DISPARITION !

Notre rassemblement aujourd'hui n'est que le début d'une bataille qu'il nous faudra mener avec force et détermination. Alertons nos collègues, mobilisons-les à nos côtés et non pas aux côtés de ceux qui travaillent à notre perte ! Cette bataille nous ne l'emporterons que si nous sommes unis et nombreux. Notons déjà sur nos agendas le 11 janvier, en pleine période de conférence salariale gouvernementale, la CGT appellera ce jour-là à une nouvelle mobilisation massive !

Imposer nos revendications, c'est avant tout se battre contre cette mort annoncée de notre secteur. NOTRE MORT !

Battons-nous et soyons nombreux. Pour cela, déculpabilisons et déculpabilisons nos collègues ! En nous mobilisant, nous n'abandonnons personne ! Nous ne sommes pas maltraitants. Mais NOUS SOMMES maltraités, la politique faussement sociale et clairement libérale de nos secteurs EST MALTRAITANTE. PAS NOUS ! Se battre pour nos salaires, nos métiers, nos conditions de travail, c'est se battre pour des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes ! C'est donner les moyens de respecter les lois de 2002, 2005 et toutes les autres. Respecter la charte des personnes accueillies et accompagnées !

Comment soigner lorsque nous sommes nous-même malades ? Ce sont les employeurs, leurs organisations et l'Etat qui sont irresponsables ! Nous ne le serions pas de nous laisser faire !

Camarades, collègues, nous sommes la clé ! Nous sommes ceux par qui tout changera ! Alors, unissons-nous, mettons en œuvre, ensemble ce combat, l'un des plus salutaires et des plus importants que nous ayons à mener depuis si longtemps ! Retrouvons nos valeurs, n'oublions pas que le travail social est un acte de résistance et que nous sommes ces résistants !

Camarades, collègues, pour un travail social digne, des professionnels dignes, debout, pour les salaires, les conditions de travail, d'accueil, en somme pour bien vivre : RESISTANCE ! Et rendez-vous est pris pour de nouvelles mobilisations et actions, A commencer par le 11 janvier 2022 !